

Programme

AIPR ENCADRANTS

(Autorisation d'Intervenir à Proximité des Réseaux)

Durée : 7.00 heures (1 jour)

En présentiel

Profils des stagiaires

- Personne assurant l'encadrement sous la direction du responsable de projet : conducteur de travaux, chargé d'études, personnel de bureaux de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maître d'ouvrages, personnel de maîtrise d'ouvrage, personnel réalisant la détection et le géoréférencement de réseaux) Encadrant : Personne assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens : chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux.

Prérequis

- Pièce d'identité obligatoire

Objectifs pédagogiques

Tous les professionnels doivent être capables de :

- Connaître la réglementation liée à l'avis ministériel.
- Identifier les différents réseaux.
- Identifier les risques et adapter leur méthode de travail à chaque situation.
- Le rôle d'un encadrant
- La formation permet de préparer le salarié au passage de l'examen AIPR par QCM.

Contenu de la formation

Il s'agit de préparer le candidat à valider ou renouveler les connaissances sur plusieurs plans :

- Les réseaux et les accidents
- Disposition réglementaire
- Les droit, obligation et responsabilités
- Les intervenants des réseaux et leur rôle
- Que faire face à un dommage
- Les risques liés aux réseaux
- L'autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux
- L'identification des réseaux
- Les travaux à proximité des réseaux
- Les travaux sans tranchées
- Les travaux urgents
- Que faire en cas d'accidents

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

- Encadrement et accompagnement par Pierre GRILLON – Formateur spécialisé

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Exposés théoriques avec documents supports projetés.
- Échanges et partage d'expériences entre les participants
- Mise à disposition de tablettes pour le passage des QCM
- Livret de formation fournis en début de formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- La gestion du QCM est entièrement informatisée.
- Évaluation à chaud Validation des acquis par l'examen QCM AIPR à passer sur le site internet du MTES
- Feuilles de présence, émargement par demi-journée.

Modalités d'obtention

- Remise d'une attestation de fin de formation ainsi qu'une attestation de compétence.

Durée de validité : 5 ans

Informations complémentaires

Effectif

- mini : 4 pers. maxi : 12 pers.

Accessibilité

- Tout public dont PSH et PMR
- Référent Handicap : Mme Patricia Hernandez

Programme

AIPR Opérateur

(Autorisation d'Intervenir à Proximité des Réseaux)

Durée : 7.00 heures (1 jour)

En présentiel

Profils des stagiaires

- Exécutant de travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens : conducteur d'engins dans les travaux publics, conducteur de nacelles élévatrices, grue, pompe à béton..., suiveur, canalisateur, ouvrier en travaux publics. Exécutants de travaux urgents dispensés de DT et DICT

Prérequis

- Pièce d'identité obligatoire

Objectifs pédagogiques

Tous les professionnels doivent être capables de :

- Connaître la réglementation liée à l'avis ministériel.
- Identifier les différents réseaux.
- Identifier les risques et adapter leur méthode de travail à chaque situation.
- La formation permet de préparer le salarié au passage de l'examen AIPR par QCM.

Contenu de la formation

Il s'agit de préparer le candidat à valider ou renouveler les connaissances sur plusieurs plans :

- Les réseaux et les accidents
- Disposition réglementaire
- Les droit, obligation et responsabilités
- Les intervenants des réseaux et leur rôle
- Que faire face à un dommage
- Les risques liés aux réseaux
- L'autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux
- L'identification des réseaux
- Les travaux à proximité des réseaux
- Les travaux sans tranchées
- Que faire en cas d'accidents

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Encadrement et accompagnement par Pierre GRILLON – Formateur spécialisé

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Exposés théoriques avec documents supports projetés.
- Échanges et partage d'expériences entre les participants
- Mise à disposition de tablettes pour le passage des QCM
- Livret de formation fournis en début de formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- La gestion du QCM est entièrement informatisée.
- Évaluation à chaud Validation des acquis par l'examen QCM AIPR à passer sur le site internet du MTES
- Feuilles de présence, émargement par demi-journée.

Modalités d'obtention

- Remise d'une attestation de fin de formation ainsi qu'une attestation de compétence.
- Durée de validité : 5 ans

Informations complémentaires

Effectif

- mini : 4 pers. maxi : 12 pers.

Accessibilité

- Tout public dont PSH et PMR
- Référent Handicap : Mme Patricia Hernandez

Programme

AIPR CONCEPTEUR

(Autorisation d'Intervenir à Proximité des Réseaux)

Durée : 7.00 heures (1 jour)

En présentiel

Profils des stagiaires

- **Personne assurant l'encadrement sous la direction du responsable de projet** : conducteur de travaux, chargé d'études, personnel de bureaux de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maître d'ouvrages, personnel de maîtrise d'ouvrage, personnel réalisant la détection et le géoréférencement de réseaux.
- **Personne assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens** : chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux.

Prérequis

- Aucun

Objectifs pédagogiques

Tous les professionnels doivent être capables de :

- Connaître la réglementation liée à l'avis ministériel.
- Identifier les différents réseaux.
- Identifier les risques et adapter leur méthode de travail à chaque situation.
- Le rôle d'un encadrant
- La formation permet de préparer le salarié au passage de l'examen AIPR par QCM.

Contenu de la formation

Il s'agit de préparer le candidat à valider ou renouveler les connaissances sur plusieurs plans :

- Les réseaux et les accidents
- Disposition réglementaire
- Les droit, obligation et responsabilités
- Les intervenants des réseaux et leur rôle
- Que faire face à un dommage
- Les risques liés aux réseaux
- L'autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux
- L'identification des réseaux
- Les travaux à proximité des réseaux
- Les travaux sans tranchées
- Les travaux urgents
- Que faire en cas d'accidents

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

- Encadrement et accompagnement par Pierre GRILLON – Formateur spécialisé

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Exposés théoriques avec documents supports projetés.
- Échanges et partage d'expériences entre les participants
- Mise à disposition de tablettes pour le passage des QCM
- Livret de formation fournis en début de formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- La gestion du QCM est entièrement informatisée.
- Évaluation à chaud Validation des acquis par l'examen QCM AIPR à passer sur le site internet du MTES
- Feuilles de présence, émargement par demi-journée.

Modalités d'obtention

- Remise d'une attestation de fin de formation ainsi qu'une attestation de compétence.

Durée de validité : 5 ans

Informations complémentaires

Effectif

- mini : 4 pers. maxi : 10 pers.

Accessibilité

- Tout public dont PSH et PMR
- Référent Handicap : Mme Patricia Hernandez